NATIONS UNIES

CONSEIL DE TUTELLE



Distr. GENERALE

T/PET.5/1150 4 mars 1957

CRIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE M. JOSEPH NDONGO BILONG CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Ndongo Bilong Joseph Chef de village de Kombe (Eséka) Kombé, 2/2/57

A Monsieur le Président de l'Assemblée des Nations Unies O.N.U. (Commission de Tutelle) U.S.A.

Monsieur,

J'ai le respectueux honneur de porter plainte contre les responsables dirigeants et divers membres du mouvement U.P.C. J'ai été assailli dans la nuit du 25/12/56, un groupe de gens de l'U.P.C. est venu dans mon village incendié mes 2 cases, 14 cuisines, tué 54 chèvres, 21 poulets, cassé des meubles aussi que je vous fais un relevé. J'ai pu reconnaître dans cette troupe les nommés Bilong Loga, Paul, Nyemek Bernard, et Mbei Nyunai Joël.

Cases d'habitation et contenue. Dans la lère case il y avait : 2 cantines et 2 valises pleines d'habits, 2 armoires chargées de vaisselle, de coiffure et de chaussure, 12 chaises et 2 tables, 6 portes, 8 fenêtres et 3 lits.

Dans la 2e case: 8 lits, 24 chaises, 4 tables, 6 cantines et 5 valises pleines d'habits de femmes et d'hommes, 3 armoires, 2 douz. coutelas, 29 portes et 36 fenêtres.

Dans 14 cuisines de mes femmes le montant du prix d'achat de la vaisselle de chaque cuisine se levait à 15.000 frs C.f.a. et l'une des cuisines renfermait 22 sacs de cacao.

T/PET.5/1150 Français Page 2

Je porte donc plainte contre les représentants qui ont organisé le tactic et contre les gens que j'ai cité les noms.

Dans l'espoir d'une suite favorable, croyez, Monsieur le Président, à mes sentiments distingués.

Le Chef de village

(signé) Ndongo Bilong Joseph.